

## Calendrier et modalités des stages des élèves "Fonction Publique" par programme de formation

Lieu de la formation	Nom du programme de formation	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc	
<b>Fonction Publique Hospitalière</b>														
Rennes	Directeur d'hôpital (1ère année)	Période de formation à l'école à temps plein	Stage obligatoire de 9 semaines			Période de formation à l'école à temps plein				Stage obligatoire de 8 semaines		Période de formation à l'école à temps plein		
	Directeur d'hôpital (2ème année)	Stage obligatoire de 8 mois									Période de formation à l'école à temps plein			
	Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (1ère année)	Période de formation à l'école à temps plein	Stage obligatoire de 2 semaines	Période de formation à l'école à temps plein			Stage obligatoire de 2 semaines	Période de formation à l'école à temps plein		Stage obligatoire de 8 semaines		Période de formation à l'école à temps plein	Stage obligatoire de 16 semaines	
	Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (2ème année)	Stage obligatoire de 16 semaines		Période de formation à l'école à temps plein	Stage obligatoire de 13 semaines				Période de formation à l'école à temps plein					
	Directeur des soins	Période de formation à l'école à temps plein		Stage obligatoire de 4 semaines	Période de formation à l'école à temps plein		Stage obligatoire de 4 semaines	Période de formation à l'école à temps plein			Stage obligatoire de 9 semaines		Période de formation à l'école à temps plein	
	Attaché d'Administration Hospitalière	Période de formation à l'école à temps plein		Stage obligatoire de 5 semaines	Période de formation à l'école à temps plein		Stage obligatoire de 9 semaines			Période de formation à l'école à temps plein				
<b>Fonction Publique d'Etat</b>														
Rennes	Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale (1ère année)	Période de formation à l'école à temps plein		Stage obligatoire de 5 semaines	Période de formation à l'école à temps plein			Stage obligatoire de 3 semaines	Période de formation à l'école à temps plein	Stage obligatoire de 14 semaines			Période de formation à l'école à temps plein	
	Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale (2ème année)	Période de formation à l'école à temps plein	Stage obligatoire de 7 semaines											
	Ingénieur d'Etudes Sanitaires	Période de formation à l'école à temps plein		Stage obligatoire de 2 semaines	Période de formation à l'école à temps plein					Stage obligatoire de 10 semaines		Période de formation à l'école à temps plein		
	Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire				Période de formation à l'école à temps plein	Stage obligatoire de 4 semaines		Période de formation à l'école à temps plein						

**Journées insertion professionnelle : 3-4 juillet 2019, 17 octobre 2019 ; 2 décembre 2019 ; 1-2 juillet 2020**

## Calendrier et modalités des stages étudiants par programme de formation

Lieu de la formation	Nom du programme de formation	sept.	oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	
<b>Masters francophones</b>															
Rennes	M1 Santé publique : Sciences sociales et management	Période de formation à l'école à temps plein								Stage obligatoire de 7 semaines minimum					
	M2 Santé Publique : Pilotage des politiques et actions en santé publique (PPASP)	Période de formation à l'école à temps plein							Stage obligatoire de 4 à 6 mois						
	M2 Santé publique : méthodes et outils d'évaluation des risques sanitaires liés à l'environnement	Période de formation à l'école à temps plein							Stage obligatoire de 6 mois						
	M2 Santé publique : enfance, jeunesse : politiques et accompagnement	Période d'alternance entre une semaine de formation par mois ( 3 semaines en septembre) et un stage obligatoire de 21 semaines minimum													
	M2 Santé publique : promotion de la santé et prévention	Période de formation à l'école à temps plein								Stage obligatoire de 3 mois à 6 mois					
	M2 Santé publique : Situations de handicap et participation sociale	Période d'alternance entre une semaine de formation par mois et deux stages obligatoires : - 2 semaines en octobre - 4 mois minimum à 6 mois : à partir de janvier (en alternance avec les semaines de formation) ou en continu à partir d'avril													
Paris	M2 Santé publique : analyse et management des organisations de santé	Période de formation à l'école à temps plein								Stage obligatoire de 3 à 5 mois					
	M2 Santé publique : analyse et management des établissements de santé	Période de formation à temps plein								Stage obligatoire de 2 à 6 mois					
Paris , Nancy, Rennes	M2 Santé publique : risques sanitaires environnement général	Période de formation à temps plein						Stage obligatoire de 5 à 6 mois							
<b>Masters anglophones</b>															
Paris	M1 Santé publique : Master of public health	Période de formation à temps plein								Stage recommandé de 2 à 6 mois					
	M2 Santé Publique : Master of public health	Période de formation à temps plein							Stage obligatoire de 4 à 6 mois						
<b>Mastères spécialisés (Bac+6)</b>															
Rennes	MS ingénierie et management des risques en santé, environnement, travail (15 mois)	Période de formation à temps plein								Stage obligatoire de 5 à 6 mois					
Rennes, Paris, Compiègne et 6 regroupements à Charleroi, Strasbourg, Saint-Étienne, Genève, Marseille et Barcelone	MS ingénierie et management des technologies de santé (15 mois)	Période d'alternance entre une semaine de formation par mois et un stage obligatoire de 6 mois. La mastère spécialisé débute en janvier pour une durée de 17 mois													
Rennes	MS Management en santé	Période d'alternance de 12 à 16 mois (dont 6 mois de stage) : - de septembre à novembre : 2 semaines de cours/mois et 2 semaines de stage/mois - de décembre à août : 1 semaine de cours/mois et 3 semaines de stage/mois													

**Journées insertion professionnelle : 3-4 juillet 2019, 17 octobre 2019 ; 2 décembre 2019 ; 1-2 juillet 2020**